



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 02 avril 2024

<u>Date de la convocation :</u> 26 mars 2024	L'an deux mille vingt-quatre, le mardi deux avril à dix-neuf heures,
<u>Date d'affichage :</u> 26 mars 2024	les membres du Conseil Municipal proclamés par le bureau électoral à la suite des opérations du 15 mars 2020, se sont réunis, en séance publique, sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire, conformément aux articles L 2122-7 et L 2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales.
<b>En exercice : 15</b>	<b><u>Etaient présents :</u></b>
<b>Présents : 13</b>	<i>(Karine KAUFFMANN, Maire, ayant quitté la séance)</i>
<b>Votants : 12</b>	<i>Bernard JUERY, Carla FICUCIELLO, Eric LAURENT, Apolline SCHRECK, Geneviève PINÇON, Angéline MOYET, Manuel LEON, Cécile CURIEL, Eric CHANTOT, Sylvain IGUNA, Philippe MARTINET et Laurence LELARGE, conseillers municipaux.</i>
	<b><u>Etaient absents :</u></b>
	<i>Patrick FOURNIER</i>
	<i>Cécile BITOUN</i>
	<b><u>Secrétaire de Séance :</u> Carla FICUCIELLO</b>

Délibération N° 2024-02

### II - APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2023 ET DES RESULTATS DE CLOTURE 2023

Exposé de M. LAURENT :

Le compte administratif retrace annuellement les opérations budgétaires effectuées durant l'exercice auquel il se rapporte. Il est établi à la clôture de l'exercice budgétaire, qui intervient au plus tard le 31 janvier de l'année N+1. Il constitue ainsi l'arrêté des comptes de l'exercice auquel il se rapporte.

Il a pour objet de rapprocher les prévisions ou autorisations inscrites au budget des réalisations effectives en dépenses (mandats) et en recettes (titres).

Il présente les résultats comptables de l'exercice.

Il est soumis par l'ordonnateur, pour approbation, à l'assemblée délibérante qui l'arrête définitivement par un vote avant le 30 juin de l'année qui suit la clôture de l'exercice.

Il doit correspondre au compte de gestion tenu par le trésorier.

Le compte administratif du budget général 2023 fait apparaître les résultats suivants :

**Mairie de Médan**



## COMPTE ADMINISTRATIF 2023

FONCTIONNEMENT		
Chapitres de dépenses	Budget 2023 + DM	Réalisé
Dépenses	1 750 927,00€	1 228 061,80 €
Recettes	1 750 927,00€	1 409 063,83 €

INVESTISSEMENT			
	Budget 2023 + DM	Réalisé	CRBP 2023
Dépenses	1 987 204,50€	1 182 472,87 €	127 938,75€
Recettes	1 987 204,50€	1 195 231,50 €	268 041,01€

## RESULTATS DE CLOTURE 2023

	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
Recettes 2023	1 195 231,50 €	1 409 063,83 €	2 604 295,33 €
Dépenses 2023	1 182 472,87 €	1 228 061,80 €	2 410 534,67 €
<b>Résultats nets 2023</b>			
Excédent	12 758,63 €	181 002,03€	193 760,66 €
Déficit			
<u>Reprise Résultats de clôture 2022</u>			
Excédent		361 756,98€	39 374,23 €
Déficit	- 322 382,75 €		
<b>RESULTATS DE CLOTURE 2023</b>	<b>- 309 624,12 €</b>	<b>542 759,01€</b>	<b>233 134,89 €</b>

Mme le Maire ayant quitté l'assemblée, la parole est donnée à Mme PINÇON, doyenne de l'assemblée, pour le vote du compte administratif 2023 :

### Délibération :

Le Conseil Municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.1611-1 et suivants, L.1612-1 et suivants et L.2311 à L.2343-2,

Entendu l'exposé du compte administratif et des résultats 2023 conformes au compte de gestion,

Hors de la présence de Mme le Maire,

Après en avoir délibéré, à la majorité, avec 1 vote CONTRE (L. LELARGE),

- APPROUVE le compte administratif et les résultats 2023,
- PRECISE que le budget est voté par nature au niveau du chapitre.

## Mairie de Médan



Pour extrait conforme au registre des délibérations.

Médan, le 03/04/2024

Le Maire,  
Karine KAUFFMANN



Rendu exécutoire par :  
Dépôt en Sous-Préfecture le 03/04/2024  
Et par publication le 04/04/2024

**Mairie de Médan**

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE - Département des Yvelines • Arrondissement de Saint-Germain-en-Laye • Canton de Poissy Nord •  
18, rue de Verdun - 78670 MÉDAN - (ouvert du lundi au samedi de 9h à 12h) - Tél. : 01 39 08 10 00 - Fax : 01 39 08 74 23 01 - Application agréée E-JeJustice.com  
Email : [communedemedan.accueil@orange.fr](mailto:communedemedan.accueil@orange.fr) - N° SIRET 217 803 840 000 16

REÇU EN PREFECTURE

le 03/04/2024<sup>3</sup>

99\_DE-078-217803840-20240402-2024\_02-DE